

DIAPPOSITIVES 13 : LE VOTE



Est-ce important de voter?

Comment le vote fonctionne?

Qui est éligible au vote?

Pour voter aux élections fédérales canadiennes, vous devez:

- Être un **citoyen canadien**
- Être âgé d'au **moins 18 ans**
- Prouver votre **identité** et votre **adresse**



Qui organise les élections fédérales?

- Élections Canada est responsable d'organiser les élections au Canada.
- Son mandat est de s'assurer que les élections fédérales sont organisées de manière **juste** et **équitable**.



Qu'est-ce qu'une liste électorale?



- Il faut s'inscrire sur la liste électorale afin de voter à l'élection fédérale.
- La plupart des Canadiens éligibles à voter sont déjà inscrits sur la liste électorale. Vous pouvez le vérifier en visitant le site Internet d'Élections Canada (www.elections.ca).
- L'inscription sur la liste peut être fait en avance ou aux bureaux de scrutin.
- Il y a différentes façons de s'inscrire : En ligne, par courriel, en personne.

Où trouver les informations sur le vote?

- Élections Canada envoie une **Carte d'information de l'électeur** à tous les électeurs sur la liste électorale.
- Cela inclut des informations sur le lieu et l'heure du vote (au bureau de scrutin), ainsi que les coordonnées du bureau d'Élections Canada dans votre circonscription.

(Cette information est disponible ici : www.elections.ca)

Voter Information Card / **Carte d'information de l'électeur**

Federal Election
Monday, October 19, 2015

Élection fédérale
Le lundi 19 octobre 2015

If your correct name and address appear on this card, you are registered to vote.

Si vos nom et adresse figurent correctement sur cette carte, vous êtes inscrit pour voter.

To vote, you must:

- be a Canadian citizen
- be at least 18 years old on election day
- prove your identity and address – for the full list of ID, visit elections.ca

Bring this card with you to avoid delays. Please note that this card is not a piece of ID.

Apportez cette carte avec vous afin d'éviter l'attente. Veuillez noter que cette carte n'est pas une pièce d'identité.

Ready to Vote / Prêt à voter

elections.ca

Elections Canada

CANADA POSTES
POST / POSTES
Canada / Canada
3122778

Not your name? Incorrect address? / Pas votre nom? Adresse incorrecte?
Check your registration at elections.ca. / Vérifiez votre inscription à elections.ca.

DOE, JOHN
Or to the Elector
123 MAIN STREET
ANYTOWN ON K1A 5T7

DOE, JOHN
Ou à l'électeur
123 RUE MAIN
ANYTOWN ON K1A 5T7

3512 093-0 06

Quelles sont les manières de voter?

- Les électeurs peuvent choisir de voter d'une des manières suivantes :
 1. Le jour de l'élection (21 octobre)
 2. Par anticipation le jour de l'élection (11-14 octobre)
 3. À un bureau d'Élections Canada (avant le 15 octobre à 18h)
 4. Par la poste

Pourquoi est-ce important de pouvoir voter à différents moments et de diverses manières ?

Il y a bien longtemps, les élections étaient tenues en public. Les électeurs devaient lever la main pour exprimer leur voix.

Que se passe-t-il lorsque les élections sont publiques? Pourquoi est-ce important d'assurer une élection juste et équitable?



Quel est le processus pour voter?



1. Un membre du personnel électoral vous accueille et vous assigne la bonne table.
2. Vous montrez votre pièce d'identité et d'adresse.
3. Un membre du personnel électoral vérifie votre nom sur la liste électorale et vous donne un bulletin de vote plié.
4. Vous allez derrière l'isoloir, marquez votre bulletin de vote et le repliez votre bulletin pour le garder secret.
5. Vous placez votre bulletin de vote dans l'urne.

Pourquoi pensez-vous que cela s'appelle un
scrutin secret?

Comment marquer son bulletin de vote?



- Le vote est effectué par **scrutin secret**. Personne, excepté l'électeur, ne doit connaître son choix
- Sur le **bulletin de vote** se trouve une liste des noms des candidats qui se présentent dans votre circonscription électorale et le parti politique qu'ils représentent.
- Tant que l'électeur a clairement fait une marque pour un seul des candidats, son bulletin de vote sera **valide**.

Bulletin de vote valide

- Un bulletin de vote valide indique clairement le choix pour un candidat.
- Vous pouvez utiliser:
 - une coche
 - un X
 - un cercle

| | |
|--|----------------------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input checked="" type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

| | |
|--|----------------------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input checked="" type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

| | |
|--|-----------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

| | |
|--|----------------------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input checked="" type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

Bulletin de vote rejeté

- Un **bulletin de vote rejeté** est un bulletin de vote qui ne peut être compté car l'intention du votant ne peut pas être comprise.
- Un bulletin de vote sera rejeté si :
 - il n'y a aucun candidat de marqué ;
 - plus d'un candidat est marqué ;
 - la façon de marquer le bulletin de vote permet d'identifier l'électeur.

| | |
|--|---|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | ① |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | ② |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | ③ |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | ④ |

| | |
|--|-----------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

| | |
|--|-----------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

| | |
|--|-----------------------|
| BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme | <input type="radio"/> |
| TONY TEAL Banana Party / parti Banane | <input type="radio"/> |
| VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire | <input type="radio"/> |
| YASMIN YELLOW Independent / Indépendent | <input type="radio"/> |

Personnel électoral

- **Scrutateurs** : il s'agit des agents chargés de supprimer, de superviser le vote et de dépouiller les bulletins de vote.
- **Greffiers du scrutin** : personnes présentes au bureau de scrutin. Ils vérifient les cartes d'identité (optionnel), rayer le nom des électeurs de la liste électorale, distribuer et collecter les bulletins de vote.
- **Représentants des candidats** : personnes nommées par un candidat pour agir comme observateur du processus électoral le jour de l'élection.

Discussion

- Croyez-vous que voter est facile?
- Pensez-vous que vous êtes prêts à voter lors du Vote étudiant? Pourquoi?
- Quelles autres questions avez-vous à propos du vote?

Matériel informatif d'Élections Canada

Façons de voter lors de l'élection fédérale



Le jour de l'élection

Consultez votre carte d'information de l'électeur ou visitez **elections.ca** pour connaître l'adresse de votre bureau de vote.



Les jours de vote par anticipation

Vous ne pouvez pas voter le jour de l'élection? Vous pouvez voter à votre bureau de vote par anticipation. Consultez votre carte d'information de l'électeur ou visitez **elections.ca** pour connaître son adresse.



À n'importe quel bureau d'Élections Canada partout au pays

Visitez **elections.ca** pour trouver le bureau d'Élections Canada le plus proche. Vous voterez selon le processus de vote par bulletin spécial. Des dates limites s'appliquent.



Par la poste

Visitez **elections.ca** pour en savoir plus. Des dates limites s'appliquent.

X
C'est notre vote

Étudiants, préparez-vous à voter

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour de l'élection.



Déterminez votre lieu de résidence

- Votre lieu de résidence ou adresse résidentielle est l'endroit où vous vivez habituellement, que vous considérez ou avez adopté comme votre domicile. Vous devez avoir une pièce d'identité portant cette adresse pour vous inscrire et pour voter.



Assurez-vous d'être inscrit à cette adresse

- Vérifiez ou mettez à jour votre inscription à elections.ca avant le mardi 15 octobre, 18 h.
- Si vous êtes inscrit, vous recevrez une carte d'information de l'électeur par la poste vous indiquant où et quand voter.
- Vous pouvez aussi vous inscrire lorsque vous allez voter.



Choisissez comment voter

- À votre bureau de vote, le jour de l'élection, le lundi 21 octobre
- Les jours de vote par anticipation, du vendredi 11 au lundi 14 octobre
- Sur certains campus au Canada, du 5 au 9 octobre
- À n'importe quel bureau d'Élections Canada partout au pays avant le mardi 15 octobre, 18 h.
- Faites une demande pour voter par la poste avant le mardi 15 octobre, 18 h.



Apportez vos pièces d'identité lorsque vous allez voter

Option 1 :

Présentez une pièce d'identité délivrée par un gouvernement portant vos photo, nom et adresse de votre lieu de résidence. Par exemple, votre permis de conduire.

Option 2 :

Présentez deux pièces d'identité. Les deux doivent porter votre nom et au moins l'une d'elles l'adresse de votre lieu de résidence. Par exemple, votre carte d'information de l'électeur et un état de compte bancaire, ou votre bail et votre carte d'identité d'étudiant.

Option 3 :

Si vous n'avez pas de pièce d'identité, vous pouvez tout de même voter si vous établissez votre identité et votre adresse par écrit et demandez à une personne d'être votre répondant. Cette personne doit vous connaître et être inscrite à votre bureau de vote. Le répondant doit prouver son identité et son adresse, et il ne peut répondre que d'une seule personne (excepté dans les établissements de soins de longue durée).

Matériel
informatif
d'Élections
Canada

**VOTE
ÉTUDIANT** 
Canada 2019


C'est notre vote